

Eclairage



SÉBASTIEN FANTI
AVOCAT SPÉCIALISÉ EN DROIT
DES TECHNOLOGIES AVANCÉES

RÉSEAUX SOCIAUX: CALIMÉROS DU NUMÉRIQUE

Facebook et LinkedIn ont fait l'objet d'une fuite massive de données personnelles. Selon différentes sources, dont le site Cybernews, les données de 500 millions d'utilisateurs du réseau social professionnel (identifiants, noms complets, courriels, numéros de téléphone, liens vers d'autres profils, etc.) seraient en vente sur un forum spécialisé. Clubhouse, le dernier-né, aurait également perdu la parole, lorsqu'une perte de données massive a été identifiée, générant notamment l'intervention du régulateur français, la Commission nationale de l'informatique et des libertés. Les autres autorités de protection des données se sont manifestées, logiquement. En Irlande, siège de Facebook et de LinkedIn, la Data Protection Commission s'est emparée de ces deux nouvelles déconvenues en termes de protection des données.

Le préposé fédéral à la protection des données a publié différentes informations sur son site web, dont certaines méritent notre attention.

Tout d'abord pour savoir si vous êtes concernés, deux sites de référence vous sont conseillés: l'Identity Leak Checker de l'Institut Harro Plassner (<https://sec.hpi.de/ilc>) ou le site du consultant en sécurité australien Troy Hunt (<https://haveibeenpwned.com>).

Si vous ne figurez pas sur ces deux sites, cela ne constitue pas une garantie absolue de non-compromission de vos données, mais tout de même un bon début. Si, au contraire, votre courriel ou votre numéro de téléphone y sont mentionnés, différentes actions doivent être immédiatement entreprises. Les firmes concernées par les pertes de données devraient ordinairement vous orienter sur les

actions à entreprendre. A défaut, il faut immédiatement changer votre mot de passe, et ce même si vous avez opté pour un processus de double authentification.

LES VOLS ET LES PERTES DE DONNÉES SONT INHÉRENTS AU NOUVEAU MONDE INTERCONNECTÉ DANS LEQUEL NOUS ÉVOLUONS.

Vous devez également vous montrer attentif à la réception de vos factures de cartes de crédit, si vous avez indiqué ce moyen de paiement au réseau social. Il est possible que ces données soient également compromises et en cas de doute mieux vaut bloquer la carte auprès de son émetteur.

Il existe un risque accru que des aigrefins numériques ne tentent,

au moyen de vos données, de compromettre plus avant encore vos outils électroniques, par exemple en vous adressant des SMS ou des e-mails contenant des liens frauduleux. Soyez donc très attentifs et en cas de doute sur l'origine, faites un copier-coller dans Google. S'il s'agit d'une arnaque, quelqu'un aura probablement signé celle-ci.

Les vols et pertes de données sont inhérents au Nouveau Monde interconnecté dans lequel nous évoluons. Ce qui est toutefois navrant, c'est la propension des firmes qui dominent ces marchés à minimiser leurs erreurs et à ne pas communiquer à leurs clients la réalité des faits. Dans le cas de Facebook, aucune instance n'a été alertée. Aucune démarche proactive de communication n'a été entreprise. L'entreprise se plaint ensuite d'être constamment vilipendée. C'est vraiment trop injuste!

L'EXPERTE VOUS RÉPOND

A l'écoute de tous les intervenants



LAURENCE VUAGNIAUX
CHEFFE DE PROJET AU SANU, FORMATIONS
ET CONSEILS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Que ce soit lors d'aménagements urbains, du développement de nouvelles infrastructures ou dans le cadre de projets divers, quelle collectivité ou organisation n'a jamais été confrontée au refus des parties intéressées une fois le projet défini?

Et si la participation était l'une des clés pour développer de meilleurs projets, plus en adéquation avec les attentes des personnes concernées? La participation ne se résume pas à de la communication ou de la négociation, même si ces deux éléments en font partie. En effet, pour qu'une démarche puisse être participative, il doit exister une marge de manœuvre au niveau du projet développé. Les réflexions des participants au processus doivent pouvoir être prises en compte et influencer le projet. Par ailleurs, la participation peut être intégrée à toutes les phases d'un projet: en amont, elle peut être utilisée pour effectuer des diagnostics partagés de l'existant; lors de la conception, elle fait émerger des idées nouvelles; en phase de réalisation, elle permet de tester certaines variantes; et elle peut également être utilisée pour le suivi ou l'évaluation des projets réalisés. En définissant correctement le cadre du processus et en clarifiant les rôles de chacun, une démarche participative peut donc se révéler une vraie plus-value. Les porteurs du projet peuvent donner une information claire et maîtrisée, les participants peuvent faire remonter leurs attentes et proposer des améliorations grâce à leur expertise d'usage et cela permet d'identifier des conflits d'usages potentiels avant qu'ils ne soient déjà cristallisés.

La participation ne se résume pas à de la communication ou de la négociation.

Sur arcinfo.ch

«Un grand coup de chapeau à ce personnage politique qu'est Frédéric Mairy. Cet homme altruiste et visionnaire ne fut pas en reste lorsque, employé du théâtre du Passage, il participa activement à l'installation de mes ruches urbaines labellisées BioSuisse sur le toit du théâtre. Remember!»

JEAN-CLAUDE MEIER, LA CHAUX-DE-FONDS
APRÈS LA PUBLICATION DE NOTRE ARTICLE: «FRÉDÉRIC MAIRY
RETIRE SA CANDIDATURE AU CONSEIL D'ÉTAT»



LE CLIN D'ŒIL DU LECTEUR

Héron pourpré, dans le canton de Vaud.

Photo envoyée par Jean-François Clottu, de Saint-Blaise